



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 226 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le boisé Saint-Saëns Ouest (SSO) constitue le dernier corridor écologique reliant le bois de l'Équerre et les boisés bordant la rivière des Mille-Îles au nord de l'Avenue des Terrasses;

CONSIDÉRANT QUE la perte de cet important corridor écologique entraînera un appauvrissement des échanges génétiques entre les populations fauniques et floristiques du réseau écologique lavallois;

CONSIDÉRANT QUE le programme particulier d'urbanisme de la Gare Ste-Rose, adopté en 2021, identifie l'emprise de la voie ferrée comme seul corridor écologique à préserver;

CONSIDÉRANT QUE le boisé constitue un point d'arrêt et de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux, en plus d'abriter plusieurs populations de mammifères, d'amphibiens et de reptiles dont l'espèce menacée la couleuvre brune;

CONSIDÉRANT QUE le boisé présente un couvert forestier important et rend des services écosystémiques importants à la population lavalloise;

CONSIDÉRANT QUE le boisé filtre l'air des polluants et protège des vents dominants, des îlots de chaleur, des inondations, des débordements des réseaux d'égouts vers nos rivières et cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la population des quartiers avoisinants utilise activement ce boisé pour le transit à pied et la randonnée.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de protéger le boisé avec les moyens disponibles;
- de contribuer financièrement à l'acquisition des lots du boisé SSO;
- d'imposer un moratoire sur les projets de construction et une réserve foncière pour fins publiques au boisé SSO.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Valérie Schmaltz
Députée de Vimont**

19 février 2024

Date de signature de l'extrait